

fut porté de 5 p.c. à 10 p.c. et même à 17½ p.c.; les machines et les produits du fer et de l'acier reçurent une protection oscillant entre 25 p.c. et 35 p.c. La houille bitumineuse et l'antracite eurent à supporter un droit de 50 cents par tonne. En 1880, la moyenne du tarif *ad valorem* sur les importations imposables était de 26.1 p.c. comparativement à 21.4 p.c. en 1878. Le maximum de protection fut atteint en 1880, le tarif étant alors de 31.9 p.c. En l'année 1896, le tarif descendit à 30 p.c. et continua à décliner jusqu'en 1918 et 1919; il était alors à 21.5 p.c. En 1923, ce taux était de 24.9 p.c., en 1927, 24.1 p.c. et 1930, 24.3 p.c. La moyenne du taux des droits *ad valorem* sur toutes importations est de 16.7 p.c. en 1923 et de 15.9 p.c. en 1930. Cette moyenne est basée sur le total des sommes perçues; si les remboursements et les drawbacks en étaient déduits, elle serait sensiblement plus basse.

**Progrès des manufactures avant la guerre.** — Jusqu'aux dernières années du dix-neuvième siècle, les progrès des manufactures canadiennes furent relativement lents; la baisse sensible du prix des denrées, qui se produisit entre 1873 et 1897; restreignit dans une large mesure la valeur de leur production, laquelle passa cependant de \$221,600,000 en 1870 à \$469,800,000 en 1890. Puis un changement survint; les cours commencèrent à monter et la plupart des industries bénéficièrent de la période de grande prospérité qui régna entre 1900 et 1912. La production brute des établissements employant un minimum de cinq ouvriers s'éleva de \$368,700,000 en 1890 à \$1,166,000,000 en 1910 et \$1,381,500,000 en 1915. Les merveilleux avantages de la situation du Canada, la profusion de ses matières premières, ses inestimables forces hydrauliques, le développement de ses marchés locaux, surtout dans l'ouest, avaient contribué à ce résultat.

De tout temps, l'industrie canadienne s'est surtout attachée à la transformation des matières premières provenant de notre pays, quoique l'on constate une tendance à dévier de cette règle. Par exemple, pour approvisionner les manufactures canadiennes, on importe le coton brut des Etats-Unis; les peaux de la République Argentine; le caoutchouc des Etablissements du Détroit et de la Péninsule Malaise; le sucre de Cuba et des Antilles; et la laine de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

**Influence de la guerre.** — L'influence de la guerre sur les manufactures canadiennes fut profonde et radicale; elle eut pour effet de diversifier la production et de faire fabriquer au pays maints articles jusqu'alors importés. L'importation d'un grand nombre de produits ouvrés venant d'Europe étant suspendue, les fabricants canadiens entreprenants profitèrent de cette situation pour tenter eux-mêmes cette fabrication en l'absence de toute concurrence. Il convient d'ajouter à ces causes l'effet réflexe de la grande prospérité de l'agriculture amenée par une hausse sans précédent des produits agricoles. En conséquence, les industriels canadiens travaillaient nuit et jour, non seulement pour fabriquer les munitions et les équipements militaires nécessaires aux armées alliées, mais aussi pour suffire aux multiples besoins de la consommation civile. La rareté par tout l'univers de maintes sortes de produits qui étaient fort recherchés en notre pays stimula les industries canadiennes; elles augmentèrent leur production et fréquemment accrurent la capacité de leurs ateliers. Tout naturellement, cette fabrication consumma beaucoup plus de matières premières; par ailleurs, les procédés de fabrication atteignirent un haut degré de perfectionnement, les industriels se spécialisèrent de plus en plus et modernisèrent leurs méthodes de manutention et de vente.